

VALMOCLUB

Infos HIVER 2024/25

« 40 ème Année »

ACTIVITES ETE

Le mardi 30 juillet, 30 personnes ont visité le château de Menthon-Saint-Bernard, son intérieur richement meublé et sa bibliothèque, ainsi que ses jardins surplombant le lac d'Annecy.

Déjeuner dans le restaurant « La Guinguette des Cassines » au bord du lac d'Annecy puis, l'après-midi, promenade et baignade dans le lac.

Le dimanche 11 août, 2 tournois de tennis et pétanque ont été organisés en parallèle.

Tennis : 16 participants au tournoi.

La finale a opposé Damien et Céleste CAMBOURNAC qui se sont imposés sur le score de 5 à 3 face à Nina SEVITAS et Baptiste PAUMIER.

Pétanque : 52 tireurs et pointeurs se sont affrontés en triplète.

Albert GARDET/ Alain ARNAUDIN / Daniel BLANCO sont sortis vainqueurs contre Claude PAUMIER / Jean-Louis GONIN / Claudine BONNEAU.

Déjeuner au Chalet du Mottet, remise des coupes aux vainqueurs et distribution de lots attribués par tirage au sort parmi tous les participants aux tournois.

Cette journée fut aussi l'occasion de célébrer les 40 ans du Valmoclub.



Le mercredi 14 août, visite du jardin alpin et de la ferme d'alpage, entre Les Ménuires et Val Thorens.

Déjeuner au restaurant local « Chez Pépé Nicolas » où les 49 convives ont savouré les plats accommodés avec les produits du jardin.

Au menu de l'après-midi, la traite manuelle des chèvres et la visite de la boutique de la ferme.

SAISON HIVER

Pré-ouverture du samedi 14 décembre au vendredi 20 décembre 2024 et ouverture complète du samedi 21 décembre 2024 au dimanche 13 avril 2025.

REVEILLON DU VALMOCLUB

Le mardi 31 décembre 2024 au restaurant « la Marmite », à 21h30 avec ambiance musicale.

Cette année il n'est pas proposé un menu de groupe, chaque convive composera son menu parmi les cartes très étoffées et paiera de façon individuelle.

Les boissons (apéritif au choix et/ou coupe de champagne) seront également réglées individuellement et le prix des bouteilles de vins choisies par chacune des tables sera partagé entre les participants.

Selon les mets et les vins choisis, l'addition devrait être comprise entre 70€ et 90€ par personne.

Attention, l'espace privatisé par le Valmoclub ne contient que 28 places ; les inscriptions seront donc closes dès la 28^{ème} réservation.

Inscrivez-vous le plus rapidement possible auprès de Viviane Rey au 06 87 42 13 08.

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 2024

L'assemblée générale du Valmoclub se tiendra le mercredi 1^{er} janvier 2025 à 17h30 , dans la salle « verte » au bout du Bourg.

Cette AG sera placée sous le signe du 40^{ème} anniversaire du Valmoclub et à cette occasion, quelques surprises seront réservées !

A l'ordre du jour :

Echanges avec le Maire et les directeurs de l'Office du tourisme et du Domaine skiable,

Bilan des activités de l'année 2024,

Remise du trophée de la copropriété la plus sportive en 2024,

Rapport financier du Trésorier,

Présentation des activités de l'année 2025,

Renouvellement du Bureau.

L'AG se conclura par le pot de l'amitié.

SLALOMS VALMOCLUB

Les slaloms se dérouleront **les lundis 17 et 24 février 2025**.

Les inscriptions (offertes par le Valmoclub) se font à l'ESF du Mottet jusqu'à la veille des épreuves, à 18h00 au plus tard.

La remise des coupes aux vainqueurs de chacune des 8 catégories aura lieu au restaurant « Le Chalet du Mottet » à 17h15.

Des lots seront attribués par tirage au sort entre tous les participants.

NB : les slaloms sont toujours confirmés par voie d'affichage à l'ESF du Mottet et dans les 2 gares de départ et d'arrivée du Télébourg.

JOURNEE DECOUVERTE DE L'HIVER

Dans une des stations retenues pour les JO des Alpes Françaises....

Laquelle ?

Cette journée découverte sera proposée à Val d'Isère, **le mardi 11 mars 2025**, avec possibilité de report sur l'un des 3 jours suivants en cas de mauvais temps le mardi 11.

Organisation de la journée :

Prise en charge des participants à la gare routière de Crêve-Cœur à 7h25 et à l'arrêt de bus de l'entrée de la station, face à la résidence Anita, à 7h30,

Arrivée vers 9h00 à la Daille, à l'entrée de Val d'Isère.

Récupération de tous les participants au même endroit à 17h00 et retour à Valmorel vers 18h30.

Informations piétons :

Depuis la Daille, les piétons pourront rejoindre le centre de la station par une navette gratuite.

Ces navettes circulent de façon permanente et permettent de se rendre dans tous les hameaux de Val d'Isère, depuis La Daille jusqu'au Fornet.

Les piétons souhaitant aller en altitude pourront emprunter la télécabine de Solaise et/ou le téléphérique de l'Olympique. Un lunch est installé juste à l'arrivée de Solaise. Le restaurant implanté au sommet de l'Olympique est moins facile d'accès.

Les plus sportifs pourront effectuer (à pied ou en raquettes) la boucle de l'Ouillette, accessible facilement à 2mn de marche de l'arrivée du télécabine de Solaise.

C'est une promenade sans dénivelé de 30mn autour d'un lac gelé. Une buvette est installée sur le parcours.

Un Aller/Retour piéton de moins de 65 ans : 18€ ; forfait journée : 22€

Un Aller/Retour senior (65 ans/74 ans) sur présentation d'un justificatif d'âge : 15€ ; forfait journée/senior (65 ans/74 ans) : 19€.

Le forfait est offert pour les 75 ans et plus, sur présentation d'un justificatif d'âge.

Déjeuner en commun avec les skieurs :

En raison d'un accès malaisé aux restaurants d'altitude, nous convions tous les participants à « La Brasserie du Grand Cocor » située en plein centre de la station, à 50m du rond-point de l'office du tourisme.

Un menu de groupe offrant un choix entre 2 plats principaux et 2 desserts vous est proposé au prix de 40 euros par personne, tout compris :

- Un kir

plat au choix : - Paleron de veau braisé et son jus & Purée truffée

ou - Dos de cabillaud en croute d'herbes & Risotto au parmesan

dessert au choix : - Pavlova aux myrtilles

ou - Mousse aux 2 chocolats

- 1/4 de vin

- 1 café ou 1 thé

Inscriptions et choix du menu auprès d'Alain Joubert au 06 28 29 10 06, avant le mercredi 5 mars 2025.

Le règlement s'effectue directement auprès du restaurateur.

Pour le déjeuner, l'option d'un pique-nique est bien sûr toujours possible.

Informations skieurs :

L'achat des forfaits s'effectuera au point de vente de la Daille où le car nous déposera. Les skieurs rejoindront le domaine par le Funival (remontée souterraine qui relie la Daille au sommet de l'Olympique).

Compte tenu de la taille du domaine Val d'Isère/Tignes (300km de pistes), il est envisagé de rester sur le domaine de Val d'Isère (150km de pistes).

Néanmoins, si des skieurs le souhaitent, il sera possible de faire une incursion jusqu'à Tignes.

Forfait journée moins de 65 ans Val d'Isère : 66€ ; Val d'Isère/Tignes : 71€

Forfait journée/senior (65 ans/74 ans) sur présentation d'un justificatif d'âge : Val d'Isère : 55€ ; Val d'Isère/Tignes : 59€

Le forfait est offert pour les 75 ans et plus, sur présentation d'un justificatif d'âge.

Gratuité également sur le domaine de Tignes à condition de demander le forfait Val d'Isère/Tignes lors de « l'achat ».

L'assurance Carré Neige est à 3,30€ la journée (quel que soit l'âge du souscripteur).

Val d'Isère est une station « inversée ». Cela ne veut pas dire que l'on skie sur la tête, mais que les pistes les plus faciles sont situées en haut du domaine et les pistes plus compliquées sont en bas. Pas d'inquiétude pour autant, le retour station peut s'effectuer en télécabines (Solaise ou Olympique).

Les skieurs désireux de prendre de la hauteur, pourront goûter au plaisir du ski (facile) sur le glacier du Pissailas à plus de 3000m d'altitude.

Les plus téméraires pourront se confronter à la mythique Face de Bellevarde.

Prix demandé pour le transport de chaque participant : 15€

Cette participation couvre environ la moitié du coût du transport Valmorel/Val d'Isère et retour.

Le Valmoclub financera l'autre moitié. Cette subvention est identique pour les skieurs et les piétons.

Pour profiter de cette journée, il suffit d'imprimer (ou de reproduire) et de compléter le bulletin d'inscription ci-dessous, accompagné de votre chèque et d'adresser le tout (ou déposer dans la boîte aux lettres) avant le 5 mars 2025 à :

Alain JOUBERT
527 Roche Combe
Appartement 8
73260 VALMOREL

L'inscription peut aussi être remise en mains propres à l'un des membres du Bureau, lors de l'AG du 1^{er} janvier 2025.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Mr

Mme

S'inscrit (vent) à la journée Val d'Isère du mardi 11 mars 2025 (dans la limite des places disponibles : capacité du car : 53 personnes).

Votre téléphone portable :

Votre adresse à Valmorel : copropriété :

Appartement N°

Votre adresse e-mail :

Toutes ces coordonnées sont primordiales pour vous joindre au dernier moment, pour la confirmation du voyage ou son report sur l'un des 3 jours suivants.

Je joins un chèque d'un montant total de euros, libellé à l'ordre du Valmoclub, se décomposant ainsi :

Participation aux frais de voyage A/R en car, de la journée Val d'Isère du 11 mars 2025 :

..... personne(s) x 15 euros = euros.

NB : ce chèque ne sera encaissé qu'après le voyage et restitué en cas d'annulation par les organisateurs uniquement.

L'inscription est irrévocable et le chèque ne pourra pas être restitué en cas d'annulation par les personnes inscrites, sauf cas de force majeure.

Votre inscription sera définitive après confirmation par le Valmoclub.

La sortie serait annulée en cas d'un nombre insuffisant de participants.



PHOTO de VAL D'ISERE

Prise en avril 2024

Retour station par la piste de la Combe Martin offrant une vue plongeante sur Val d'Isère et surplombée par la télécabine de Solaise

VALMOCLUB 77 rue Lamartine 73100 TRESSERVE

Président: Roland VIGNERON 06 16 79 02 66 « r.vigneron@cegetel.net »

Vice Président - Dominique ONOFRI : 06 77 06 01 48

Secrétaire - Alain JOUBERT : 06 28 29 10 06

Trésorier - Patrice BONNEAU : 06 24 27 17 26

Événementiel - Viviane REY : 06 87 42 13 08

Animations - René MONGENOT : 06 15 92 04 91

- Gilbert CHEVALIER : 06 43 34 10 49

VALMO CLUB

SLALOMS

Réservés aux copropriétaires membres

NOUVELLES DATES

Lundis 17 et 24 février

- Inscriptions à L'ESF du Mottet avant la veille à 17h30
 - Retrait des dossards à 12h15
 - Départ : 12h30
- Remise des Lots et Pôt de l'amitié
17h15 : Au Chalet du Mottet